

État de situation

COVID-19 : 14 nouveaux cas confirmés au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 6 avril 2020 – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS) annonce la confirmation de 14 nouveaux cas positifs.

À ce jour, le bilan pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend 93 cas confirmés sur le territoire. Toutes les personnes infectées se trouvent présentement en isolement. Les enquêtes épidémiologiques sont en cours. Il n’y a aucune hospitalisation à ce jour.

Réseau local de services (RLS)*	Nombre de cas	Réseau local de services (RLS)	Nombre de cas
Chicoutimi	50	Lac-Saint-Jean-Est	7
Jonquièrre	8	Domaine-du-Roy	5 cas ou moins
La Baie	26	Maria-Chapdelaine	0

*Le réseau local regroupe l’ensemble des partenaires qui assurent une offre de services de santé et de services sociaux dans un territoire donné. Il y en a six dans la région.

Éclosions dans les milieux de soins et les milieux de vie

À ce jour, un seul milieu de soins du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean connaît une éclosion de COVID-19, soit le CHLSD de la Colline, où cinq nouveaux cas ont été confirmés.

L’éclosion de COVID-19 confirmée dans une résidence privée pour aînés (RPA) dans le secteur de Saguenay est toujours en cours. À la suite des investigations qui y ont été menées au cours des derniers jours, 17 cas ont été déclarés positifs chez les résidents.

Toutes les mesures de précaution ont été mises en place afin d’assurer la sécurité des résidents et des membres du personnel. L’apparition de symptômes potentiels est surveillée de façon accrue.

Ouverture des cliniques désignées d’évaluation

Le gouvernement du Québec a annoncé jeudi dernier l’ouverture de cliniques désignées d’évaluation (CDÉ). Celles-ci auront le mandat de procéder à l’évaluation médicale de tout patient qui désire une consultation médicale de première ligne et qui présente des symptômes d’allure grippale, de gastroentérite ou s’apparentant à ceux de la COVID-19. Des mesures d’atténuation de la transmission de la COVID-19 et des corridors spécifiques y seront établis.

Toute personne, inscrite ou non inscrite à un médecin de famille, qui a de tels symptômes et qui a ou pense avoir un besoin de consultation en médecine de famille devra téléphoner au 1 877 644-4545 afin d’obtenir une évaluation clinique par une infirmière pour être ensuite dirigée vers la ressource adéquate.

L’ouverture des CDÉ est effective dès aujourd’hui, ce 6 avril. Elles sont ouvertes douze heures par jour, sept jours sur sept. Elles sont accessibles sur rendez-vous seulement.

Rappel des mesures

Les autorités rappellent qu'il est essentiel de prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter la propagation et, ainsi, protéger la population. Une attention particulière doit être portée aux personnes âgées, particulièrement celles de 70 ans et plus, puisqu'elles sont davantage à risque de complications.

- Si vous avez des inquiétudes relatives à la COVID-19 ou présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre, vous pouvez contacter, sans frais, le 1 877 644-4545.
- Si vous présentez de la fièvre ou de la toux, demeurez en isolement à la maison.
- Si vous revenez d'un séjour à l'extérieur du pays, vous avez l'obligation, en vertu de l'application de la Loi sur la mise en quarantaine par le gouvernement du Canada, de vous isoler pour une période de 14 jours, même si vous n'avez pas de symptômes.
- Veillez à respecter la consigne de ne pas visiter vos proches de 70 ans et plus.
- Les mesures d'hygiène, comme se laver les mains 20 secondes et tousser dans son coude, représentent les meilleurs moyens de se prémunir contre les infections et de protéger son entourage.

Le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean remercie la population pour sa mobilisation et rappelle l'importance de respecter les mesures d'isolement et de distanciation physique recommandées par le gouvernement du Québec.

Pour plus d'information sur la COVID-19 et les mesures de précaution, cliquer ici :

www.quebec.ca/coronavirus.

-30-

Note : Pour des raisons de confidentialité, il n'est pas possible de divulguer les lieux de résidence des cas déclarés positifs. Cependant, les cas peuvent être présentés selon leur réseau local de services (RLS) respectif. Lorsque le nombre de cas est inférieur à cinq pour un même réseau local de services, la donnée exacte ne peut être affichée. Les cas des résidents hors-Québec sont intégrés au RLS où ils étaient logés au moment du dépistage.*

Source : Service des communications et des affaires gouvernementales

Téléphone : 418 545-4980, poste 352

Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca